

Construction d'un modèle anthropologique écomuséal pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ancestral en Côte d'Ivoire

Yao Saturnin Davy Akaffou (1), Serge Arnaud Gbola (2)

(1) Anthropologue, Enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire/+22507674416 akaffouyaosaturmindavy@gmail.com

(2) Doctorant en Culture et Développement à l'IRES-RDEC, Conservateur du Musée Municipal d'Art Contemporain de Cocody –Abidjan (Côte d'Ivoire), +225 57 245 346, gsarnaud5@gmail.com / gsarnaud5@yahoo.fr

Résumé

La Côte d'Ivoire s'inscrit progressivement dans une dynamique de définition de sa politique muséale de gestion du patrimoine sous toutes ses formes. Les questions liées à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel tendent de plus en plus, à diversifier les champs patrimoniaux de la conservation. Aussi, proposons nous un modèle anthropologique écomuséal pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ancestral. La construction de ce modèle repose spécifiquement, sur les déterminants du patrimoine ancestral au centre duquel se trouvent l'Homme et son environnement dans son histoire évolutive à travers ses traces matérielles archéologiques, ses pratiques culturelles et schèmes immatérielles en tant qu'héritage collectif à transmettre aux générations futures. L'étude menée procède d'une analyse structuro-fonctionnaliste de l'activité muséale et d'une enquête ethnographique préliminaire sur le peuple Atchan et son patrimoine. Ainsi, les villages du peuple Atchan encore appelé Tchaman ou Ebrié du district d'Abidjan en Côte d'Ivoire, constituent le creuset d'exploration d'un riche patrimoine ancestral menacé de disparition car phagocyté par l'urbanisation grandissante de la capitale économique du pays. D'où, la nécessaire mise en œuvre de stratégies opérationnelles de médiation impliquant les populations locales dans un système d'inventaire, de sauvegarde et d'exploitation touristique de ce patrimoine aux fins d'un développement local.

Mots clés : *patrimoine ancestral, anthropologie, écomusée, médiation du patrimoine, développement local, peuple Atchan, Côte d'Ivoire*

Abstract

Côte d'Ivoire joins gradually in a dynamics of definition of its museum politic of asset management under all its forms. The questions bound to the conservation and valuation of the cultural and natural heritage aim more and more, to diversify the patrimonial fields of the preservation. So, let us propose an ecomuseum anthropological model for the protection and the valuation of the ancestral heritage. The construction of this model bases specifically, on the determiners of the ancestral heritage in the center of which are the Man and its environment in its evolutionary history through its achaeological material tracks, its cultural immaterial practices and schemas as collective intheritance to be transmitted in the future generations. The led study proceeds of a structuro-fonctionalist analysis of the museum activity and preliminary ethnographical survey on the people Atchan and its heritage. So, the villages of the people Atchan still called Tchaman or Ebrié of the district from Abidjan in Côte d'Ivoire, constitute the melting pot of exploration of a rich endangered ancestral heritage because swallowed up by the growing urganization of

the economic capital of the country. Where from, the necessary implementation of operational strategies of mediation implying the local populations in a system of inventory, protection and touristical exploitation of these heritage for the purposes of a local development.

Keywords: *ancestral heritage, anthropology, ecomuseum, mediation of the heritage, communautory development, people Atchan, Côte d'Ivoire*

Resumen:

La Côte d'Ivoire progresivamente se inscribe en una dinámica de definición de su política museal de gestión del patrimonio bajo todas sus formas. Las cuestiones atadas a la preservación y la valorización del patrimonio cultural y natural tienden cada vez más, a diversificar los campos patrimoniales de la conservación. También, proponemos un modelo antropológico ecomuseal para la salvaguardia y la valorización del patrimonio ancestral. La construcción de este modelo reposa específicamente, sobre los determinantes del patrimonio ancestral en el centro del cual se encuentran el Hombre y su entorno en su historia evolutiva a través de sus rastros materiales arqueológicos, sus prácticas culturales inmateriales y esquemas como herencia colectiva que hay que transmitir a las generaciones futuras. El estudio llevado procede de un análisis estructuro-fonctionnaliste de la actividad museal y de la encuesta etnográfica preliminar sobre el pueblo Atchan y su patrimonio. Así, los pueblos del pueblo Atchan todavía llamado Tchaman o Ebrié del distrito de Abidján en Côte d'Ivoire, constituyen el crisol de exploración de un patrimonio rico y ancestral amenazado de desaparición porque fagocitado por la urbanización creciente de la capital económica del país. De donde, la puesta en ejecución ne cesaria de estrategias operacionales de mediación que implica a las poblaciones locales en un sistema de inventario, de savaguardia y de explotación turística de este patrimonio a los fines de un desarrollo local.

Palabras claves : *patrimonio ancestral, antropología, museo ecológico, mediación del patrimonio, el desarrollo local, puebla a Atchan, Côte d'Ivoire*

Introduction

« Le patrimoine ancestral est ce qui relève de nos ancêtres, qu'il soit sous forme fossilisée, d'objet archéologique, de pratique culturelle ou de site naturel avec lequel un peuple entretient un lien séculaire, parfois sacralisé et marqué par une histoire ou un mythe qui anime le substrat culturel »¹. Cela dit, l'Afrique caractérisée de continent « berceau de l'humanité » regorge d'importantes données préhistorico-archéologiques avec des peuples aux pratiques culturelles et systèmes de représentations traditionnelles parfois « atypiques » en interaction à leur environnement naturel marqué par une richesse de la biodiversité. Il s'agit là, d'un vivier du patrimoine ancestral et un terrain privilégié de recherche pour la documentation des traces matérielles, de la mémoire collective et de l'histoire évolutive de l'humanité. La découverte de fossiles d'Hominidés au Tchad contribue à orienter davantage le schéma explicatif de l'origine de l'humanité selon l'hypothèse

¹ Définition extraite de la communication de Akaffou Yao Saturnin Davy portant sur le sujet « patrimoine ancestral du peuple Ebrié à l'épreuve de la crise militaro politique en Côte d'Ivoire » lors du XIV Colloque international d'Archéologie de l'AOAA tenu au Togo à Lomé du 07 au 11 décembre 2015 sur le thème « Archéologie, conflits armés et sécurité du patrimoine en Afrique de l'Ouest ».

« *East Side Story* » émise par le paléanthropologue émérite Yves Coppens stipulant que l'Afrique de l'Est a vu naître les premiers hominidés. Quoi qu'il en soit, « la démonstration est faite : c'est de l'Afrique que l'homme s'est formé et a commencé d'émerger. C'est bien en Afrique que la grande onde des peuples, des techniques et des idées a pris corps, a grossi ; c'est de là qu'elle est partie. » (Léopold Sedar Senghor, 1967). En effet, l'étendue du territoire africain fait de ce continent, une terre de peuplement diversifié, emprunt d'une grande variété de traditions culturelles. L'aire culturelle négro africaine constitue notre centre d'intérêt et concerne les peuples de l'Afrique noire dont ceux de la Côte d'Ivoire, située dans la sous-région Ouest africaine qui bénéficie d'une abondante diversité du patrimoine ancestral. Cependant, la valorisation du patrimoine qui constitue un enjeu majeur de développement, n'est pourtant pas suffisamment appréhendé comme axe prioritaire des politiques de gouvernance. Le diagnostic de la situation présente un déficit de connaissance objective de la diversité du patrimoine, d'ailleurs sous-exploité, soit quasi-ignoré. Or, il s'agit là, de véritables atouts dont une savante exploitation constituerait un potentiel facteur de développement local durable. Des horizons nouveaux d'intervention et même des résultats en termes de prise en compte de la Culture comme l'un des piliers essentiels de développement s'imposent de plus en plus. Particulièrement dans les zones caractérisées par des pratiques culturelles ancestrales et générationnelles, patrimoine qualifié de « *vivant* », zones qui recèlent d'un riche patrimoine à la fois matériel et immatériel. La gestion du patrimoine met alors en évidence, la prise en compte de plusieurs paramètres sociologiques et anthropologiques. Les techniques de conservation d'un patrimoine vivant ont déjà été l'objet de recherches de la muséologie participative qui, outre les centres d'interprétations, les paysages associatifs et le développement du patrimoine culturel mixte, propose des mesures de protection d'un patrimoine quelconque en prenant en compte son environnement géoculturel. L'écomusée est donc la typologie muséale proposée par des figures importantes de la muséologie française, George Henri Rivière et Hugues De Varine puis adoptée en 1971 à la 9^{ème} Conférence du Conseil International des Musées (ICOM). André Desvallée (2000) insiste déjà sur deux réalités majeures de l'écomusée : « l'homme et son milieu de vie – ce que l'on a appelé d'abord son environnement ». La charte des écomusées de France précise en son article 1 que « L'écomusée est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent ». Il est donc question de stratégies de conservation et de valorisation du patrimoine d'une localité avec sa population vivant sur base de son patrimoine ancestral. Aussi, le patrimoine ancestral perçu péjorativement, comme étant aux antipodes de la marche progressive des sociétés humaines guidées par la capitalisation des ressources, mérite-il une attention particulière en tant que fondement culturel et référentiel historique pour les générations actuelles et futures. La Côte d'Ivoire ; pays en quête d'« émergence » est une mosaïque historique de plus d'une soixantaine de peuples interpénétrés par delà leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire dont la richesse de la diversité des marqueurs ethnobiographiques, des sites sacrés et pratiques culturelles associées, en font un véritable terrain d'exploration du patrimoine ancestral. Les villages du peuple Atchan ou Tchaman communément appelé Ebrié du District d'Abidjan, se trouvent cependant à l'épreuve d'une urbanisation croissante liée au fulgurant développement infrastructurel de la capitale économique du pays qui phagocyte le patrimoine

ancestral. Par ailleurs, la crise militaro-politique de 2010-2011 a eu aussi un impact sur le patrimoine de ce peuple Ebrié notamment, du village d'*Abobo Anokoua kouté*, marqué par la destruction de monuments historiques et sites sacrés, des pillages d'objets précieux et même la déstructuration de repères culturels symboliques. Malgré cela, il n'existe pourtant aucune institution de gestion patrimoniale qui s'intéresse au patrimoine ancestral du peuple Ebrié connu de tous, comme étant historiquement, les propriétaires terriens du *Bidjan*, dénomination en langue vernaculaire Ebrié de « Abidjan » érigé en District Autonome. La question centrale serait de déterminer des moyens de mise en œuvre d'un système de gestion muséal à l'effet de préserver et valoriser des pratiques et artefacts culturelles, des monuments, des sites historiques et archéologiques potentiellement menacés par l'urbanisation. Ce travail est donc une contribution qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche préliminaire de formalisation d'un projet scientifique de construction d'un modèle anthropologique écomuséal de gestion du patrimoine ancestral en Côte d'Ivoire. La présente étude se décline en une articulation qui part d'abord de l'état des lieux de la gestion muséale pour relever les défis institutionnels et scientifiques y afférent. Et conséquemment, cela inspirera une esquisse de modèle anthropologique écomuséal avec les mécanismes opératoires de sauvegarde, médiation et valorisation du patrimoine ancestral notamment, celui du peuple Atchan pris comme échantillon d'étude face à l'urbanisation de leurs villages.

1-Méthodologie

L'étude menée est fondée sur une analyse structuro-fonctionnaliste du cadre institutionnel et professionnel de gestion des musées, couplée à une enquête ethnographique sur le peuple Atchan. Ainsi, le cadre institutionnel qui édicte des règles et principes de fonctionnement, conditionne et impacte la gestion opérationnelle des musées. Aussi, les conditions pratiques d'exercice de la profession muséale permettent-elles d'évaluer les insuffisances ou inadéquations du cadre institutionnel d'avec la réalité organisationnelle du terrain. La réalité du terrain est marquée par des facteurs humains (motivations et attentes des professionnels), des facteurs matériels (équipement et outils techniques de travail), le cadre physique de travail (commodité, sécurité des locaux et des collections), la stratégie managériale (recherche, acquisition d'objets muséaux, animation et public). Ces éléments ont ainsi constitué des indicateurs d'observation systématique ponctués par des entretiens semi-directifs autour des questions relatives à la gestion du patrimoine et à la situation muséale en Côte d'Ivoire. Les entretiens ont eu lieu avec des conservateurs de musées, des gestionnaires et administrateurs du patrimoine, des autorités du Ministère de la Culture et de la Francophonie, les autorités communales. Le peuple Atchan de la commune de Cocody a été le champ spécifique d'investigation à travers des entretiens axés sur les déterminants du patrimoine ancestral de ce peuple et la question de sa valorisation face au phénomène d'urbanisation. Les personnes ressources identifiées et consultées sont issues des différentes composantes des villages Tchaman de la circonscription notamment, la chefferie traditionnelle, les chefs de générations, des personnes de troisième âge détentrices du savoir culturel et de l'histoire villageoise. La recherche documentaire aux archives, des articles, ouvrages et mémoires sont venus enrichir et éclairer certaines informations reçues à travers les entretiens. Les informations consignées dans un journal de bord ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour en retenir les éléments significatifs relatifs aux objectifs d'étude déroulés ci-suivant.

2-Etat des lieux de la gestion muséale en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le cadre institutionnel et professionnel de gestion des musées est marqué par un référentiel de conventions internationales ratifiées qui définissent les règles et principes de gestion du patrimoine de manière générale. Ce sont notamment, la convention de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé avec règlement d'exécution (ratifiée le 24/01/1980); la convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (ratifiée le 09/01/1981); la convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (ratifiée le 30/10/1990); la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (ratifiée le 13/07/2006) et la convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (ratifiée le 16/04/2007). L'activité muséale se fonde spécifiquement sur les principes édités par l'ICOM (The International Council of Museum : Le Conseil international des musées) qui fournit à tous les spécialistes de l'action culturelle, un code de déontologie assorti de statuts qui précisent le fonctionnement de la profession en y joignant des activités, des programmes et des réseaux de professionnels. Jusqu'à 1980, la Côte d'Ivoire n'était dotée que d'un seul Musée hérité de la colonisation : le Musée National d'Abidjan qui devient plus tard, Musée National des Civilisations. Mais aujourd'hui, le pays a diversifié ses musées afin d'en faire l'expression de sa diversité et le creuset de son unité. Aussi avons-nous aujourd'hui, quelques musées à travers le pays listé dans le répertoire du Programme des Musées d'Afrique de l'Ouest (WAMP², 2007). Toutefois, l'analyse des conditions opérationnelles de gestion des musées en Côte d'Ivoire présente de réels déficits perceptibles à plusieurs niveaux. Si le cadre physique abritant les musées laisse souvent à désirer, le comble est parfois, l'insuffisance de collections. L'activité scientifique de recherche, l'acquisition d'objets muséaux, l'inventaire des collections et leur sécurisation, l'animation et la stimulation du public qui sont des activités essentielles de gestion muséale connaissent des difficultés d'organisation et de réalisation. Les problèmes économiques liés au peu de financement alloué au secteur de la Culture en général et aux musées en particulier, influencent les choix stratégiques de management. On relève un manque d'équipements et outils techniques de travail avec des commodités de sécurité des locaux et des collections qui ne répondent pas toujours aux attentes des professionnels entraînant par endroit, un laxisme. La « maxime » selon laquelle le musée n'est pas une institution à but lucratif crée des déperditions avec pour corollaire le manque d'innovation de thèmes d'expositions et de promotion médiatique des musées qui ne favorisent pas de visites. D'ailleurs, il n'y a pas véritablement de politique de vulgarisation des musées pour développer chez les populations, une habitude de visite de ces espaces culturels éducatifs, de récréation et de délectation. Le Musée National des Civilisations qui est plus connu des populations en Côte d'Ivoire a été objet de pillage de ses collections comme bien d'autres pendant la crise militaro-politique traversée par le pays. Toutefois, elle a pu reprendre ses activités traditionnelles avec un relatif regain de vitalité dû à des

² WAMP : *West African Museums Program (2007), le Répertoire des Musées de l'Afrique de l'Ouest et des Professionnels des Musées de l'Afrique de l'Ouest, disponible sur le site web du WAMP : www.wamponline.org.*

initiatives de repositionnement managérial du musée dans l'espace culturel, scientifique, éducatif et touristique. La commune de Cocody, espace territoriale du peuple Atchan abrite un Musée Municipal d'Art Contemporain (MUMAC) ouvert depuis le 29 Novembre 1993. Ce musée travaille en étroite collaboration avec diverses structures à vocation scientifique et culturelle. Il s'agit notamment des Fondations œuvrant pour l'Art et un institut spécialisé : l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) au sein duquel fonctionne un Conservatoire et une Galerie d'art. Le Musée municipal a connu plusieurs délocalisations avant d'abriter ses collections dans un petit local construit à cet effet dans l'ancienne cour de la mairie de Cocody. Diverses manifestations marquées par des expositions d'artistes nationaux et étrangers, des conférences, ateliers de création et d'initiation à l'art plastique au profit des plus jeunes sont ponctuellement organisées. Mais le constat sur le terrain révèle que ce type de musée, aussi indispensable soit-il, eu égard aux quelques événements d'expositions de tableaux d'arts et peintures de certains artistes, ne révèle pas toujours la quintessence de l'art négro-africain et ignore totalement les potentiels artefacts, us et coutumes des populations locales Atchan. Le riche patrimoine des Tchaman ne bénéficie pas de politique de préservation et de médiation culturelle. On comprendra qu'un tel Musée ne pourra enregistrer dans sa collection et dans ses champs d'action, les éléments du patrimoine ancestral Atchan dans la mesure où le conservateur est amené à définir l'art contemporain qui s'oppose à priori, à l'ancestralité du patrimoine au regard de la nature du bien artistique qualifié de contemporain. La nécessaire réorientation du champ d'action patrimonial de ce musée en vue de la prise en compte du patrimoine ancestral Atchan soulève d'ailleurs, des défis d'ordre institutionnel et scientifique. L'hypothèse apparente qui permettrait de collecter le patrimoine Atchan prend racine dans l'orientation statutaire du musée de l'Art contemporain à l'Art en général. Un musée d'art a un champ plus étendu qu'un musée d'art contemporain. L'équipe dirigeante actuelle s'attèle alors à relever des défis de mise en place d'un plan stratégique de développement et de promotion basé sur l'amélioration de l'attrait du public, l'adoption d'une politique spécifique pour chaque public, la professionnalisation de l'équipe dirigeante et des agents, la recherche de financement, l'autonomie de gestion à travers une ligne budgétaire directe et l'élaboration de textes juridiques. L'objectif visé par l'équipe est de faire de ce Musée, une institution qui impliquent davantage les autorités et les populations dans une gestion efficiente et durable en agissant sur l'orientation muséale pour tendre de plus en plus, vers de nouvelles formes de musées à l'image de « Musée-entreprise » au sens de l'industrie culturelle. Aussi, dans le souci de contribuer à la redynamisation efficace et adéquate de la gestion muséale, proposons-nous un modèle anthropologique écomuséal pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ancestral Atchan.

3-Modèle anthropologique écomuséal de gestion patrimoniale

Un modèle scientifique est une marque spécifique fondée sur une conception théorique de la réalité référencée à partir d'un ensemble de variables ou indicateurs systématiquement organisés qui sou tendent des hypothèses générales visant à rendre intelligible un sujet déterminé en l'occurrence, la compréhension de la nature et de l'humain suivant une approche particulière. Parler d'un modèle anthropologique écomuséal, c'est mettre l'anthropologie au cœur de la réflexion muséale. L'Homme dans ses productions culturelles matérielles et immatérielles se trouve en amont, au

centre et en aval de l'activité muséale. Qui mieux que l'anthropologue pourrait ainsi cerner de la manière la plus complète possible, ce qui relève de l'homme (l'« *anthropos* »). L'anthropologie, Jean Poirier (1967) dans une conception ethnologique de cette discipline en donne la définition suivante : « Seule discipline à essayer d'appréhender le phénomène humain dans toutes ses dimensions : temporelle, depuis l'arrière plan tertiaire jusqu'à l'homme actuel ; spatial, depuis le campement négrito jusqu'au village corrézien ; biologique et morale, depuis le patrimoine génétique jusqu'aux motivations psychiques, elle est donc vraiment la science plénière de l'homme ». L'Anthropologie est une discipline dédiée à la compréhension systématique de l'homme dans ses espaces biologiques et culturels, dans ses expressions temporelles du passé et du présent. Sous cet angle, nous appréhendons la muséologie comme un champ d'étude hautement spécialisé qui s'attèle fondamentalement, à la conservation et à l'exploitation scientifique des expressions anthropologiques dans la perspective d'une transmission générationnelle de cet héritage ancestral. Gob & Drouguet (2006) font mention des quatre fonctions du musée : la fonction d'exposition ; la fonction de conservation ; la fonction scientifique et la fonction d'animation. Si la fonction première met les collections à la disposition des publics, la dernière fonction (récemment apparue), permet au musée de s'insérer « dans la vie culturelle et sociale de la ville ». La corrélation entre les fonctions du musée et les missions à lui assignées, en fait : un « lieu de loisir et de plaisir ; lieu de découverte ; lieu de mémoire, un marqueur culturel ; une activité culturelle et un rituel » (ibid : 64-65). La muséologie tend de plus en plus à développer de nouvelles tendances de gestion du patrimoine basée sur l'intégration du développement local et de la question identitaire des peuples vivant sur un territoire avec ses us et coutumes. Il ne s'agit plus seulement de collecter des objets et de définir leur politique d'entrée au musée mais bien plus, de créer les conditions d'une vie qui associe à la fois, plusieurs facteurs culturels de la population locale vivant dans son environnement patrimonial. Le concept de « muséologie participative » évoqué par Isabelle Brianso (2013) lors de sa communication à la Conférence Internationale des « 50 ans de CRCC »³ est expliqué par un ensemble de mots clés : musée de site ou présentation in situ, territorialité, aménagement de site, musée vivant lié à des pratiques immatérielles, plan de sauvegarde ou de sauvetage (en cas de destruction déclarée), marche vers le développement local... Selon la définition qu'elle en donne, « la muséologie participative consiste à associer les populations locales dans la sélection des objets mais aussi dans les recherches, la conservation, l'exposition, la présentation d'une manière générale des objets du patrimoine ». Si l'on devait ainsi distinguer la typologie muséale, l'écomusée combinerait plusieurs aspects du développement actuel de la muséologie. Et pourtant, « il n'y a pas d'écomusées types, (...) il n'y a que des écomusées en devenir. » (Manço & Dicos, 1990 : 10-11). Cette diversité affectée à l'écomusée transparait dans les travaux de George Henri Rivière considéré comme le père fondateur depuis la France puis dans le monde entier. Celui-ci « donne sa première définition de l'écomusée en 1973. Il la veut évolutive et donne successivement trois versions (...) tout y est dit en moins d'une page, la participation de la population, le

³ A l'occasion des 50 ans du Centre de Recherche sur la Conservation des Collections (CRCC) à Paris, une conférence internationale a été organisée du 23 au 25 octobre 2013, conférence à laquelle, Isabelle Brianso a présenté une communication relative à une muséologie participative issue de la coopération comme processus de développement durable à Angkor(Cambodge) : enjeux et limites ; la communication est référée à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=u7CK5A5QNBs>

territoire, la nature, l'homme, le temps. L'écomusée y est tour à tour défini comme un instrument, un miroir, une expression de l'homme et de la nature, une expression du temps, une interprétation de l'espace, un laboratoire, un conservatoire, une école. » (Ibid.) Plusieurs travaux sur l'écomuséologie font le parallèle avec des typologies connexes et avec des appellations diverses : musée de terroir ; musée de voisinage ou communautaire; les musées d'identité; les musées de site; les musée de plein air... Par rapport au musée classique, l'écomusée selon que l'on le conçoit, est une institution particulière dont la finalité est plus, la conservation et la valorisation d'une civilisation ethno-géographique. Si le musée sous toit se focalise sur la conservation et la médiation des collections dérivées des pratiques ancestrales des communautés, en ce qui concerne l'écomusée, c'est donc la pratique conservatoire in situ du patrimoine ancestral et le développement culturel d'une localité par et au profit de la communauté. « L'écomusée, comme le musée terroir et le musée communautaire, pris séparément, offre une variété de définitions et de situations (...); ils donnent toute la mesure d'une véritable muséologie du développement (celle qui n'agit pas en vase clos, une muséologie du partenariat) » (Pierre Mayrand, 2004 :18). L'écomusée doit de ce fait, être appréhendé comme une institution d'exploitation systématique des territoires ruraux et leurs patrimoines. Une chose est certaine, « l'invention de ces institutions (écomusées) considère le territoire selon des données patrimoniales et non plus seulement d'un point de vue administratif. Elle repose avant tout sur une philosophie : conserver l'héritage du passé en organisant simultanément la modernisation de l'économie et de la vie sociale (Rosemarie Lucas, 2012 : 11). La distinction entre nature et culture devrait de plus en plus, se fondre dans le concept fédérateur de « patrimoine ancestral » dans le cadre muséologique, dès lors que le dénominateur commun de ses types de patrimoines est le caractère ancien de cet héritage avec lequel les peuples partagent une relation historique dans un environnement de mémoire collective. Descola (1986) propose d'ailleurs, d'analyser les rapports entre l'homme et son environnement sous l'angle des interactions dynamiques entre les techniques de socialisation de la nature et les systèmes symboliques qui les organisent. Selon lui, c'est à cette condition que l'on peut montrer comment la pratique sociale de la nature s'articule tout à la fois, sur l'idée qu'une société se fait d'elle-même, sur l'idée qu'elle se fait de son environnement matériel et sur l'idée qu'elle se fait de son intervention sur cet environnement. Musée écologique, musée de société ou musée communautaire, nous concevons l'écomusée suivant notre approche anthropologique, comme un archétype de gestion intégrée de la diversité du patrimoine ancestral, caractériel des interactions diachroniques des peuples à leur environnement. Sa particularité réside dans l'étude scientifique conservatoire des objets matériels et immatériels qui déterminent le substrat culturel des rapports complexes historiques et symboliques que les peuples entretiennent avec leur terroir aux fins d'une transmission générationnelle et exploitation touristique comme facteur de développement local. Toutefois, « cette tentative d'étudier les rapports complexes que les habitants d'un territoire entretiennent avec des objets (échange, collection, transmission, utilisation pratique, etc.) qui sont par ailleurs collectés par le musée en tant qu'objets de patrimoine, a mis en évidence, la nécessité du travail réflexif pour l'institution écomuséale. En effet, s'intéresser aux parcours biographiques des objets singuliers donne accès à la constitution de leur statut d'objets de patrimoine et permet de saisir sur la durée les effets produits par le discours de l'écomusée » (Thierry Bonnot, 2006). Une telle approche s'inscrit exactement dans la perspective du présent modèle anthropologique écomuséal de sauvegarde et de valorisation du

patrimoine ancestral en construction à partir du peuple Tchaman. Aussi, importe t-il avant tout, de découvrir certains aspects de ce peuple et son patrimoine face à l'urbanisation fulgurante du district d'Abidjan pour envisager des mécanismes opératoires de sauvegarde et de valorisation patrimoniale.

4- De la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ancestral Atchan

Les Tchaman, Atchan ou Ebrié sont membres du grand groupe ethnique et linguistique akan et se localisent au Sud de la Côte d'Ivoire notamment, sur l'ensemble de l'espace territorial du District d'Autonome d'Abidjan où est répartie une soixantaine de villages Ebrié. Selon Niangoran-Bouah (1969), Tchaman (Djaman) serait un terme d'origine twi (ashanti), signifiant « ceux qui ont fait bande à part ; ceux qui ont quitté le pays ». Mais ces Ebrié « se nomment eux-mêmes « Tchaman, nom qui voudrait dire « ceux qui ont été choisis » (Diabaté et al., 1991). La légende raconte que c'est sous la conduite d'Otchogbi, un homme de petite taille, remarquable par son courage, que les Tchaman sont partis de Sandie, petit village situé à l'Ouest de l'actuel Ghana, lors du grand mouvement d'immigration du groupe akan en Côte d'Ivoire entre le XVe et le XVIIIe siècle. Le nom « Ébrié » fut donné par leurs voisins Abouré qui estimaient que les Tchaman étaient des gens ayant un sale caractère, un peuple belliqueux (*Abrié* ou plus précisément *bibrié* est un mot Abouré qui signifie « noir » et désigne une variété de silures noires des marécages). Tchaman ou Atchan se répartissent en sept grandes familles que sont : « *les Ablomandô ; les Fiedos ; les Gbadô ; les Godou, les Kouédo les Loko et les Tchado...* ». *Les sept grandes familles sont réparties en neuf patries : les « Bia » les « Bidjan » les « Bobo » les « Djepo » les « Kouai » les « Nonkoua » les « Songon » les « Yopougou » et les « Niangon ».* L'organisation politique traditionnelle des Tchaman repose sur le système des classes d'âges « *apasa* ». Tout Tchaman se situe dans la société par la classe d'âge dont il relève tout autant que par son village ou par son clan (Aka Konin, 2010). L'ensemble de la population, hommes et femmes, comprend quatre générations, qui se succèdent dans un ordre immuable : *doughô, tchagba, blésswé, niando*. Une génération regroupe les individus qui sont nés dans un intervalle de quinze ans au moins. Chaque génération comprend également quatre classes d'âges qui sont : *les Djehou (les aînés), les Dongba (les puînés), les Agban (cadets) et les Asoukrou (Benjamins)*. La commune de Cocody qui constitue le cadre de notre étude s'est construite autour des petits villages Ebrié que sont *Blockauss, Anono, M'Pouto, M'Badon, Akouédo et Cocody village*. Le patrimoine ancestral du peuple Atchan repose sur une double dimension matérielle et immatérielle caractérisée par des pratiques et productions culturelles diverses, des objets précieux et symboliques (or et les parures, les attributs matériels de chefferie, instruments de culte traditionnel, sculpture etc...) et enfin de sites naturels sacrés et monuments historiques. De manière spécifique, ce patrimoine est marqué par la danse de génération « *fatchué* » qui rythme le substrat culturel de ce peuple en tant que mode de structuration et d'organisation de la société traditionnelle, des cérémonies de dots et de mariages traditionnels qui sont l'occasion de sortie des appareils, d'objets précieux, notamment les parures en or. La pêche traditionnelle constitue une activité basique des Ebrié qui sont un peuple lagunaire, d'ailleurs éponyme de la « lagune Ebrié ». L'art culinaire est dominé par la fabrication de l'« *attiéké* », un mets très prisé en Côte d'Ivoire intégré dans les habitudes alimentaires de l'ensemble des populations et même importé à travers le monde entier. Peuple fondamentalement animiste, les Tchaman sont attachés à l'adoration de sites sacrés qui sont la plupart du temps, des cours d'eau qui abriteraient des génies auxquels ils vouent un culte

d'adoration saisonnier. Tous ces éléments qui sont loin d'être exhaustifs, sont particulièrement imprégnés du sceau de transmission générationnelle et constituent ainsi des éléments clés du patrimoine ancestral du peuple Atchan. Ce patrimoine se trouve toutefois, confronté au phénomène d'urbanisation. L'ex ville d'Abidjan a été érigée en district par la loi N°2001-478 du 09 Août 2001. Conformément à cette loi, le district d'Abidjan est devenu une collectivité décentralisée de type particulier dotée d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Il s'est approprié les dix communes d'Abidjan auxquelles s'ajoutent trois communes rurales qui sont : Anyama, Bingerville et Songon⁴. Si l'on peut constater sur le logos du district d'Abidjan, la devise suivante : « *Atcha goto fe* » qui signifie « *le peuple Atchan s'est levé* » en langue Ebrié, on relève cependant que cet éveil semble ne pas prendre suffisamment en compte, la question de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine ancestral comme un facteur essentiel de développement. On assiste à une occupation tout azimut de sites anciens chargés de mémoires, transformés en des terrains de lotissements au profit d'opérations immobilières, certes indispensables mais parfois guidées par la capitalisation de ressources financières ignorant totalement, l'intérêt d'une préservation, voire d'une exploitation écomuséale de ces richesses insoupçonnées. Le district d'Abidjan, bastion du peuple Atchan et de son patrimoine, prend une fière allure des villes et capitales hautement modernisées avec un développement économique et infrastructurel qui phagocyte le riche patrimoine culturel des Ebrié. Or, s'il est essentiel que les collectivités territoriales ne freinent pas le dynamisme des communautés de base mais au contraire, en tirent profit et les stimulent, il importe également que ces initiatives s'inscrivent dans l'espace social de la collectivité sous peine de menacer son existence même (MAECF et CNFPT, 1998 :2). Donc, on ne devrait intervenir sur un patrimoine vivant à la fois matériel, immatériel et naturel d'une communauté sans que cela fasse intervenir les aspects de territorialité (collectivités territoriales, aménagement territorial, pouvoir local et décentralisé), voire de développement local. D'ailleurs, ce développement se construit par les pouvoirs locaux avec la nécessaire implication de l'ensemble des composantes de la population. « Les acteurs sociaux cherchent (toujours) à s'identifier à leur village comme étant le lieu auquel ils appartiennent et pour lequel ils revendiquent une certaine autonomie quant à l'orientation de son développement » (Beaudry, R. 2000 : 7). Cette vision du développement local rattaché à la prise en compte des aspirations des populations vivant sur un territoire donné est la clé de voûte d'une réussite des projets d'aménagement de tout ordre. Tenir compte de la dynamique culturelle issue des arts et traditions populaires constitue la valeur patrimoniale du développement d'une localité. En réalité, développer le territoire du peuple Tchaman, c'est aussi considérer en amont, les pratiques culturelles ancestrales de ce peuple, ses us et coutumes, ses modes de vie, ses créations artistiques et surtout sa vision de conservation, de gestion et de valorisation de son patrimoine culturel et naturel. Les Tchaman demeurent attachés à leurs traditions et coutumes. Aussi, les rencontres avec les autorités villageoises qui expriment déjà le besoin de promouvoir leur culture, militent-elles en faveur d'actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ancestral. L'exploitation écomuséale de ce patrimoine se veut ainsi, une approche adéquate et innovante dont la mise en œuvre passe par des mécanismes opératoires qui consistent à effectuer:

- ***l'identification et l'inventaire des éléments d'exploitation écomuséal***

⁴ Les Tchaman présentés sur le site officiel du district d'Abidjan soit : <http://www.districtabidjan.ci>

« Sans collections, pas d'existence de musée » du point de vue de la profession muséale. Ainsi, l'indispensable constitution d'un fonds muséal apparaît comme le point focal de la mise en place du futur espace écomuséal en formation. Le patrimoine ancestral des Tchaman est constitué d'éléments matériels et immatériels à répertorier minutieusement sans omettre une identification claire des espaces géographiques spécifiques. L'inventaire constitue une banque de données fournissant les sources d'informations nécessaires à la gestion des collections. Cette expertise devra être menée par une équipe de recherche interdisciplinaire avisée des questions du patrimoine et dont la réussite de la mission est conditionnée par l'implication effective des communautés locales dans toutes leurs composantes, en tant que acteurs et partenaires du projet. D'ailleurs, cette implication ne saurait être effective si ces communautés n'y trouvent aucun intérêt dans la création d'écomusée dans leur localité. Cela impose des stratégies de communications garantissant la confiance d'une « gestion participative » qui les rassurent de ce qu'il ne s'agit pas d'une expropriation de leur patrimoine.

- ***la délimitation territoriale et l'aménagement éco muséal***

L'identification d'un espace approprié à aménager pour une exploitation écomuséale est une étape prépondérante. Dans la pratique, un aménagement territorial exploitable à des fins d'écomusée laisse généralement transparaître trois entités essentielles : des espaces culturels, des espaces naturels et des lieux de vie. Généralement, les espaces culturels dans une exploitation territoriale écomuséale servent à présenter des monuments, des sites archéologiques s'ils existent. Les espaces naturels sont aussi des endroits patrimoniaux pourvus par la nature (eaux sacrés, forêts etc.). Les lieux de vie permettent à la population de vivre naturellement sur base de ses pratiques immatérielles qui servent en même temps d'interface touristique. De façon concrète, une bonne politique d'aménagement favorise la création de zones figées autour de sites et monuments fréquentés, des centres d'interprétation et des circuits de visite de la zone délimitée avec des illustrations diverses.

- ***la stratégie managériale et le développement local***

L'un des défis est de développer une stratégie de management qui permette d'enregistrer des ressources à partir des visites et autres activités annexes, sans toutefois, déroger aux principes de l'ICOM et de la déontologie de la profession muséale. Dans l'aménagement et la mise en œuvre d'un service public touristique local, il apparaît trois missions de médiation qui sont « l'accueil et l'information des touristes, la fonction d'animation et la promotion » (Vlès. Vincent, 2001 : 66-75). L'écomusée, tout comme un musée, n'est pas une institution à but lucratif. En revanche, la création d'écomusée et sa gestion pérenne nécessite des moyens financiers qui ne sont pas toujours facile à mobiliser et pour lesquels il faudra trouver des réponses alternatives à travers des coopérations multilatérales avec des donateurs privés, des ONG et Fondations. La création d'écomusée doit être ainsi, un facteur de développement local c'est-à-dire, un moyen qui permette aux communautés locales de trouver des perspectives d'amélioration de leurs conditions de vie et des emplois pour les jeunes à travers le tourisme et l'émergence des professions muséales.

Conclusion

L'écomusée apparaît comme une institution holistique complexe qui allie la dimension écologique (« *oicos* » : habitat, environnement ou territoire communautaire) à la muséologie dans un système au centre duquel se trouve

l'homme dont la compréhension de l'histoire évolutive, des traces et productions matérielles, des schèmes immatérielles et manifestations socioculturelles impliquent inéluctablement, l'anthropologie. L'anthropologie, en tant que discipline dédiée à la connaissance de l'homme dans toutes ses dimensions bioculturelles et spatio-temporelles, est un vecteur scientifique de médiation et exploitation conséquente du patrimoine ancestral au cœur de l'activité écomuséale. « L'écomusée renferme plusieurs formes de musées à la fois, l'écomuséologie étant ce qui l'unifie. Ce qui distingue cette muséologie du musée « conventionnel » (régé par des normes universelles) est le facteur de « gestion communautaire » étendu à l'ensemble du territoire d'appartenance (auto approprié) qu'elle contribue à créer ou à recréer » (Pierre Mayrand, 2004 :20). L'expression de la diversité culturelle prônée par l'UNESCO (conventions 2003 et 2005) nous rappelle l'importance de la préservation du patrimoine des peuples minoritaires et des expressions culturelles en voie de disparition. C'est bien la situation à laquelle est confrontée le peuple Ebrié dont la richesse du patrimoine ancestral tend de plus en plus, à se fondre sous la pression urbanisante du district d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire en pleine extension infrastructurelle avec de grandes mutations caractéristiques des villes du monde hautement modernisées. Si les performances économiques semblent des plus en plus, constituer des indicateurs de développement qui sont parfois remis en cause, la pertinence du développement devrait davantage, s'orienter sur le capital humain. Aussi, cette contribution à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine ancestral notamment, celui du peuple Atchan pris comme échantillon d'étude face à l'urbanisation de leurs villages, rentre-elle dans le cadre d'une conception théorique du développement fondée sur l'indispensable prise en compte de la dimension culturelle et patrimoniale des peuples. Comme le souligne Adandé Alexis (2013 :14) « Partant de sa propre expérience, le WAMP⁵ a la conviction que l'éducation et la préservation du patrimoine culturel offrent aux communautés de l'Afrique de l'Ouest, les fondements d'une réflexion et d'une redéfinition de leur identité ainsi que la possibilité d'envisager leur avenir en toute autonomie et à partir de leurs propres solutions ». La construction d'un modèle anthropologique écomuséal s'inscrit alors comme une esquisse de réponse adaptée à la gestion intégrée, efficiente et durable de la diversité du patrimoine en Côte d'Ivoire. Toutefois, il convient de retenir que « l'écomusée » (...) prend la forme d'un projet de conservation du patrimoine et d'un projet de développement culturel singulier et relativement complexe. Il se présente en effet, comme un processus, comme la mise en œuvre progressive d'une politique patrimoniale toujours en évolution » (Camille Vilain, 2007: 7).

Références bibliographiques

Aka Konin (2010). *Aspects de l'art musical des tchaman de côte d'ivoire*, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren (Belgique), www.africamuseum.be

⁵ *West African Museums Program (WAMP)- Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest : bref historique, diagnostic et propositions pour une prospective, communication (AOOA-2013), projet de publication de Alexis B.A. Adandé, Archéologue, Membre de l'Equipe Archéologique Béninoise (E.R.A.B.), Président de l'AOAA (1992-1994), Directeur exécutif du WAMP (Dakar, 1995-2001)*

- Beaudry, R. (2000). *La résistance incertaine : la ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité*. Québec, Canada : les presses de l'université Laval et l'Harmattan, 308 pages
- Brianso, I. (2013). Une muséologie participative issue de la coopération comme processus de développement durable à Angkor (Cambodge) : enjeux et limites repéré sur : <https://www.youtube.com/watch?v=u7CK5A5QNBs>
- Descola, P. (1986). *La nature domestique. Symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*. Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Descola P. Lenclud G., Severi C. (1988), *les idées de l'anthropologie*, Colin, paris
- Desvallee, A. (2000). Introduction, L'écomusée : rêve ou réalité, *Publics et Musées*, pp11-31
- Diabate, H., Kodjo, L. et coll. (1991), *Notre Abidjan, « Toujours plus haut... »*, Mairie d'Abidjan, Ivoire média, 256 pages
- Georges Henri Rivière (1989), *la muséologie selon Georges Henri Rivière*, cours, de muséologie/textes et témoignages, Dunod,
- Gob, A. & Drouguet, N. (2006). *La Muséologie, Défis et enjeux actuels*, Armand Colin, Paris, 2ème édition, 291 pages
- Manço, Diclos, (1990). L'écomusée Histoire et actualité, *Mouvement International pour une Nouvelle Muséologie*, (référé sur au lien suivant www.minomicom.net/old/signud/DOC%20PDF/199000604.pdf)
- Ministère des Affaires Etrangères Coopération & Francophones (MAECF) et Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de Côte d'Ivoire, (1998). *Gestion et organisation d'une collectivité territoriale, l'apport de la coopération décentralisée et bilatérale dans le contexte de l'Afrique subsaharienne*, (Actes de rencontres). 57 pages
- Niangoran-bouah (G.). « Les Ébrié et leur organisation politique traditionnelle », *Annales de l'Université d'Abidjan, série F, tome I, fascicule I, Ethnosociologie, 1969, p 51*
- Pierre Mayrand Kerestedjan Labella (2004). Paramètres du musée communautaire, *Cadernos de sociomuseologia, n° 22, p139, revistas.ulusofona.pt/index.php/cadernosociomuseologia/article/303*
- Poirier .J. (1968). *Ethnologie générale*, Paris Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade
- Rosemarie Lucas (2012), « *L'invention de l'écomusée* », Presses universitaires de Rennes, [ISBN 978-2-7535-1817-9], www.pur-editions.fr
- Thierry Bonnot (2006). L'ethnographie au musée : valeur des objets et science sociale, *ethnographiques.org, Numéro 11 - octobre 2006 [en ligne]* <http://www.ethnographiques.org/..2006/Bonnot> (consulté le 30/10/2006)
- Vles Vincent (2001). *Service public touristique local et aménagement du territoire*. Paris : L'Harmattan, 210 pages